

Association Foncière de Remembrement de Gennes
Mairie
1 rue du Lavoir
25660 GENNES
03.81.55.75.32.
commune.gennes@orange.fr

CONVOCAATION

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir noter que le Bureau de l'association foncière se réunira à la salle du Conseil municipal :

le vendredi 29 mars 2024 à 11h00

ORDRE DU JOUR

- Compte administratif 2023
- Compte de gestion 2023
- Affectation des résultats
- Budget Primitif 2024
- Questions diverses

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à GENNES, le 20 mars 2024

Le président,
Jean SIMONDON



PS - : En cas d'absence, merci de nous adresser ou de remettre un pouvoir (modèle joint) à un autre membre du bureau ou le cas échéant votre locataire ou co-indivisaire